

Département de l'AIN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE
143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20250528-DEC2025-041-DE
Date de télétransmission : 28/05/2025
Date de réception préfecture : 28/05/2025

DECISION DU PRESIDENT
N° D2025-041

Objet : Avenant n°1 à la convention de prêt pour étude avec la Cité de la musique - Philharmonie de Paris

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2023-150 en date du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de signature des contrats et conventions engageant la Communauté de communes pour un montant n'excédant pas 15 000 € HT par an, ainsi que leur avenant ;

VU la décision N°D2024-112 du 6 décembre 2024 relative à la signature d'une convention de « prêt pour étude » avec la Cité de la musique - Philharmonie de Paris pour l'analyse et l'expertise d'un clavecin italien du 17^e siècle appartenant à la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de prolonger l'étude de ce clavecin ;

- **DECIDE** de signer l'avenant n°1 à la « convention de prêt pour étude » avec la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, modifiant la durée de ce prêt à six mois renouvelables par tacite reconduction, dans la limite de deux ans ».
- **PRECISE** que le Musée de la musique accueille à titre gracieux le clavecin au sein de ses locaux.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 28 mai 2025*

Publiée le

03 JUIN 2025

Fait à Chazey-sur-Ain, le 28 mai 2025.

Le Président
de la Communauté de communes,

Jean-Louis GUYADER

